



FOIRE AUX QUESTIONS :

Lorsqu'on est catho, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas assister à tous les spectacles possibles ?! on a bien le droit de s'amuser !

Oui, ça c'est vrai ! Tu as bien le droit de t'amuser ! D'ailleurs au ciel, tu ne feras que cela ! Simplement il faut vraiment s'amuser et s'amuser d'un amusement qui dure le plus longtemps possible...

Quels critères l'expérience peut-elle nous donner pour vérifier qu'un amusement n'est pas un trompe l'œil ?

J'en vois tout de suite deux :

1. que l'amusement ne se transforme pas en amertume, sinon c'est assez triste ;
2. que tout le monde puisse entrer dans la ronde parce que plus on est de fous et plus on rit.

Tu me dis qu'on peut assister à tous les spectacles possibles.

Pour parler franchement que vises-tu ? Des spectacles de violence, d'horreur ? Ils sont assez à la mode mais on ne s'y amuse guère. Le sexe ? Sans doute, mais le poète dit que la chair est triste. C'est étonnant ! Nous, chrétiens, nous disons l'inverse : Le Cantique des Cantiques est un hymne à l'union et à la beauté des corps et, par là, laisse deviner l'extase que seront nos épousailles avec Dieu.

Peut-être que le poète qui connaît le cœur de l'homme sait que la chair sans l'esprit n'est, tôt ou tard, qu'ennui, mensonge finalement. Seulement, il n'a fait cette découverte qu'après avoir cru y trouver un chemin de plaisir sans conséquence : son plaisir s'est changé en amertume. La fête est gâchée.

Et toi, tu peux écouter l'expérience de l'humanité. Tu peux aussi vouloir te brûler les doigts. A toi de choisir.

Sache en tout cas, que l'exercice du discernement, dans les amusements proposés, est un signe de ton humanité et qu'aucune action n'est sans conséquence sur ton cœur.

Amuse-toi, amuse-toi vraiment !

Père Arnaud Adrien
Supérieur du Séminaire du diocèse de Fréjus-Toulon